

NORMES ET OUTRE-MER

Mercredi 25 Juin

15h00

OUVERTURE

Patrick LINGIBE,

membre du Conseil national des barreaux et ancien bâtonnier de Guyane,
responsable du groupe de travail droit public

Olivier JACOB,

directeur général des outre-mer, ministère des outre-mer

15h30 - 16h30

I NORMES ET ADAPTABILITES EN OUTRE-MER : QUEL CONSTAT ? QUELLES PERSPECTIVES ?

Micheline JACQUES,

présidente de la délégation sénatoriale aux outre-mer

16h30 - 17h30

II NORMES ET INSTITUTIONS OUTRE-MER : QUEL CONSTAT ? QUELLES PERSPECTIVES ?

Davy RIMANE,

président de la délégation aux outre-mer de l'Assemblée nationale

17h30 - 18h00

III QUELS ENJEUX NORMATIFS POUR L'OUTRE-MER ?

Pierre EGEA,

professeur de droit public à l'université de Toulouse Capitole,
co-auteur du rapport "les outre-mer, notre défi commun",
remis le 7 décembre 2024 au Président de la République

18h00 - 18h45

DEBAT AVEC L'AUDITOIRE

François MOLINIE,

président de la société de Législation comparée, ancien président de l'Ordre des avocats au Conseil d'Etat
et à la Cour de cassation

18h45

CLÔTURE

Manuel FURET,

vice-président du Conseil national des barreaux et ancien bâtonnier de Toulouse

19h00

COCKTAIL

NORMES ET OUTRE-MER

INFORMATIONS PRATIQUES

Mercredi 25 juin

15h - 19h



Auditorium du CNB & Visio

Accessibilité : Pour les besoins d'accessibilité spécifiques veuillez nous contacter à evenement@cnb.avocat.fr avec pour objet : "Colloque | Normes et outre-mer"

Évènement gratuit

Niveau : tout avocat

Contact : evenement@cnb.avocat.fr

*Le présent colloque se déroule conformément aux modalités mises en place par le Conseil national des barreaux pour la formation continue obligatoire des avocats, **soit 3h30 de formation délivrées**. Une attestation de fin de formation précisant le nombre d'heures effectivement suivies vous sera transmise par e-mail à l'issue de l'évènement.*